

# Résultats de l'enquête Plan Climat menée en avril 2023



---

Le PCAET est un projet territorial de développement durable qui vise à atténuer et s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air, maîtriser les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables.

A la fois **stratégique** et **opérationnel**, il s'inscrit à l'échelle locale dans la continuité des objectifs fixés régionalement et nationalement.

**Un diagnostic territorial** est réalisé et sert de référence afin de définir des objectifs et de construire une stratégie à horizon 2030 et 2050.

**Un plan d'action opérationnel** est élaboré pour une première période de 6 ans.

**Une évaluation intermédiaire** sera réalisée dans 3 ans.

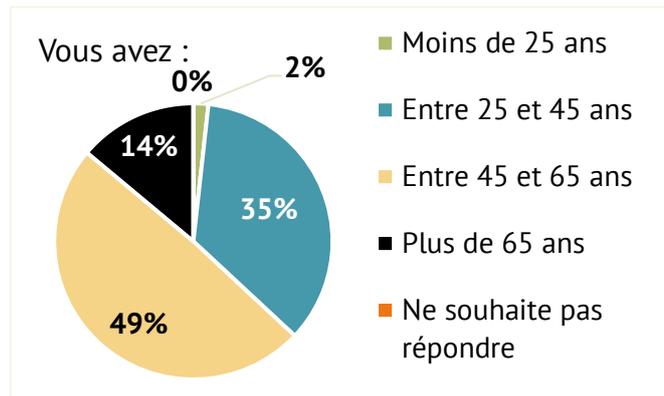
Tous les acteurs du territoire (entreprise, agriculteurs, citoyens, associations, ...) doivent être mobilisés et impliqués pour relever ce défi !

Dans le cadre de cette démarche, Saintes Agglo a souhaité mettre en place un questionnaire à destination du grand public de l'intercommunalité. L'enquête a pour but de consulter l'avis des citoyens à propos de l'établissement du Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET) de l'intercommunalité de Saintes Agglo. Le questionnaire a reçu 173 réponses complètes sur la période du 25 mars au 30 avril 2023. La synthèse de ces réponses est détaillée dans le rapport ci-dessous.

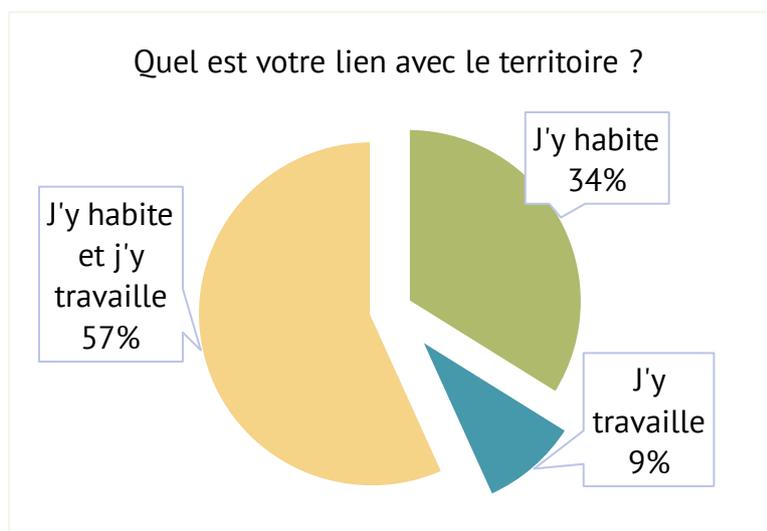
## 1. Le profil des enquêtés

Sur les 173 répondants, 97 sont des femmes et 74 sont des hommes (les deux personnes restantes ayant souhaité ne pas répondre à cette question), soit une répartition à 56-44%. En 2019, la répartition femmes-hommes était de 52-48%<sup>1</sup> sur Saintes Agglo. L'échantillon des enquêtés est **donc représentatif sur le plan de la répartition femmes-hommes**.

Le questionnaire révèle également une **répartition de l'âge plutôt cohérente avec les données du territoire**. En comparaison avec les données INSEE de 2019, nous pouvons voir qu'il y a une légère sur-représentation de répondants de la tranche d'âge « entre 45 et 65 ans », comparée à celle présente sur le territoire (49% sur le questionnaire pour seulement 28% en réalité). Cette différence peut s'expliquer par un report des « 0-14 ans » (15% des habitants du territoire) qui n'ont pas été invités à répondre au questionnaire.



Concernant les catégories socio-professionnelles, **l'échantillon n'est clairement pas représentatif** de la population locale avec 25% de « Cadre » pour seulement 6% sur le territoire et 40% d'employés en comparaison avec les 16% présents sur le territoire. Face à ces sur-représentations, les catégories socio-professionnelles **des ouvriers, des retraités et des personnes sans activité professionnelle** sont sous-représentées.



Par ailleurs, une très grande partie des répondants sont des habitants de la ville de Saintes (41%). **Au total, 65% des réponses proviennent de seulement 5 communes** (Chaniers, Fontcouverte, Les Gonds, Saint-Georges-des-Coteaux et Saintes) sur les 35 communes de l'agglomération.

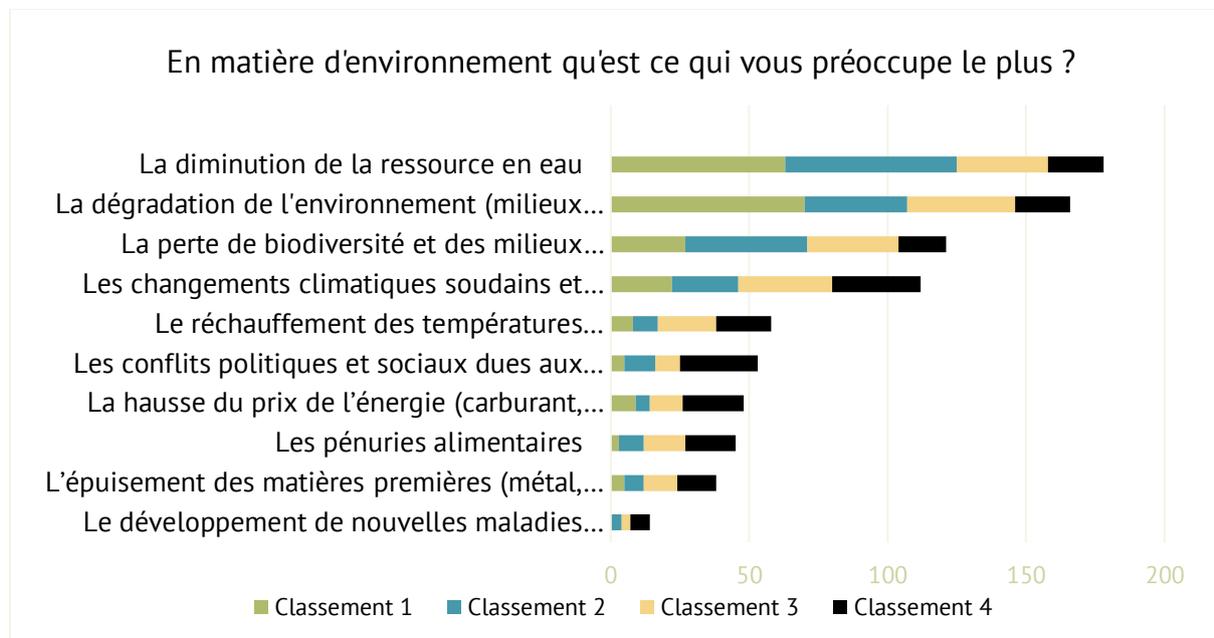
En outre, la question « Quel est votre lien avec le territoire ? » illustre que le territoire de

Saintes Agglo était avant tout **un lieu de vie pour les enquêtés (91%)**. On remarque également que c'est un lieu de travail pour la majorité des répondants (66%).

<sup>1</sup> Dossier complet Intercommunalité-Métropole de CA de Saintes (200036473), janvier 2023

## 2. La perception du changement climatique sur Saintes Agglo

La première série de questions établit un état des lieux sur la compréhension et l'observation des phénomènes liés au dérèglement climatiques par les citoyens de l'intercommunalité.



Sur la question « **En matière d'environnement, qu'est-ce qui vous préoccupe le plus ?** », les thématiques les plus plébiscitées sont les sujets dont les **changements sont les plus perceptibles au quotidien** (1. La diminution de la ressource en eau ; 2. La dégradation de l'environnement ; 3. La perte de biodiversité). Viennent ensuite des thématiques liées à des **changements difficiles à percevoir sur le temps court** comme l'augmentation des températures ou les changements climatiques soudains. Finalement, les thématiques les moins préoccupantes sont celles qui relèvent **d'une distance géographique au phénomène** (conflits politiques, épuisement des matières premières...).

Les réponses à la question « **Avez-vous constaté des changements notables sur le territoire au cours des dernières années ?** » confirment celles de la question précédente (perte de biodiversité, baisse du débit d'eau en rivière et augmentation du nombre de jours de canicule).

Après avoir effectué ces constats, il a été demandé aux participants de se positionner quant **aux secteurs du territoire sur lesquels il était urgent d'agir** en vue de limiter le changement climatique. Les résultats démontrent que les secteurs des **transports et de l'agriculture** sont largement plébiscités en premier choix. Viennent ensuite le secteur industriel puis l'impact sur les milieux naturels. Enfin, les domaines les moins urgents sont ceux de l'habitat et du tertiaire. A titre de comparaison, les secteurs les plus émetteurs de GES sur la Communauté d'Agglomération sont ceux **des transports (36%), de l'agriculture (12%) et du résidentiel (9%)**.

Dans la partie commentaires, les enquêtés soulignent également **la difficulté à hiérarchiser les enjeux proposés** du fait qu'ils soient tous très liés les uns avec les autres. Ils insistent également sur les dimensions sociales et politiques qui doivent être intégrées aux réflexions sur les enjeux environnementaux.

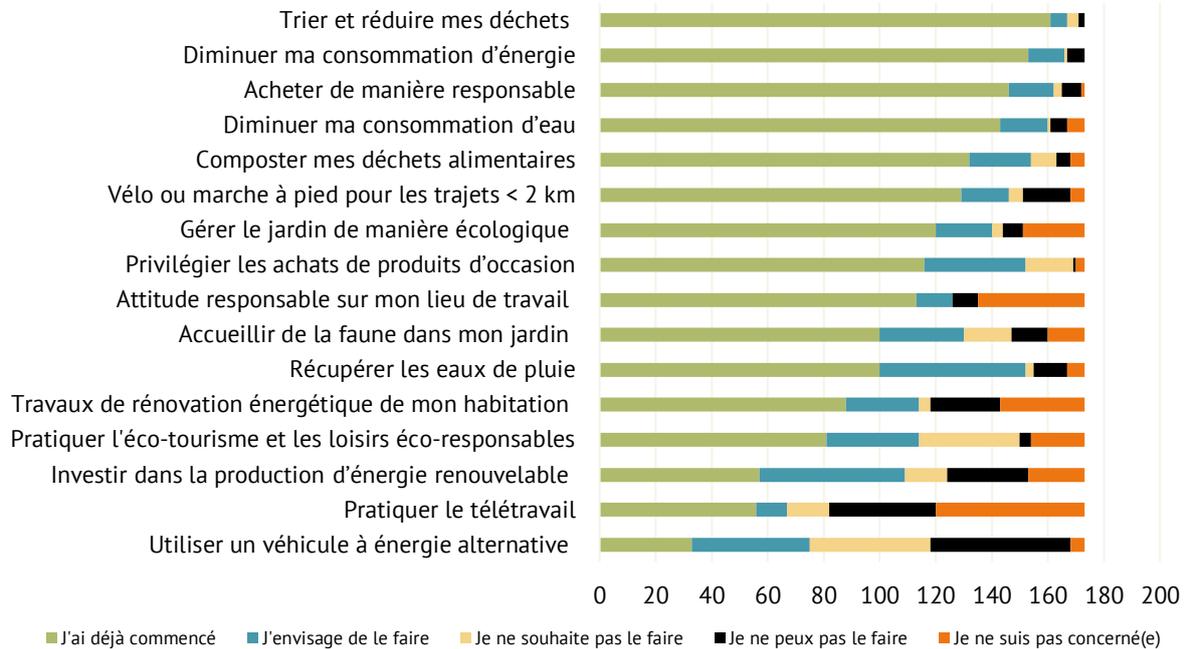
*« La dégradation des milieux due notamment à une pollution excessive entraîne une réaction en chaîne : menace d'extinction pour de nombreuses espèces animales, dérèglement climatique donc un manque d'eau donc une pénurie alimentaire.... Comme de nombreux thèmes proposés sont liés, difficile de faire des choix. »*

### 3. Les actions à mener et leurs freins

Cette deuxième série de questions s'intéresse aux actions à mener pour lutter face au dérèglement climatique et les moyens de s'adapter concrètement face à ses conséquences. La première propose aux participants de se positionner sur la question suivante **« Quelles actions mettez-vous déjà en place personnellement ? »**. Les réponses proposées étaient les suivantes :

- Modifier mes comportements / s'équiper pour diminuer ma consommation d'eau,
- Modifier mes comportements / s'équiper pour diminuer ma consommation d'énergie
- Trier et réduire mes déchets (compost, achat sans emballage)
- Utiliser un véhicule à énergie alternative (électrique, GNV...)
- Utiliser le vélo ou la marche à pied pour les trajets inférieurs à 2 km
- Gérer le jardin de manière écologique (paillage, fauche tardive, haies)
- Récupérer les eaux de pluie
- Accueillir de la faune dans mon jardin (tas de bois, zone non fauchée...)
- Pratiquer le télétravail
- Réaliser des travaux de rénovation énergétique de mon habitation (isolation, changement d'ouverture...)
- Investir dans la production d'énergie renouvelable (panneaux solaires photovoltaïques, géothermie, aérothermie, chauffage bois ...)
- Acheter de manière responsable : achat de produits locaux, de saison, choix de produits écolabellisés...
- Privilégier les achats de produits d'occasion
- Composter mes déchets alimentaires
- Pratiquer l'éco-tourisme (voyager moins loin, etc.) et les loisirs éco-responsables
- Appliquer une attitude responsable sur mon lieu de travail (tri des déchets, limitation des impressions, chauffage/climatisation modéré, extinction des lumières/ordinateurs)

### Quelles actions mettez-vous déjà en place personnellement ?

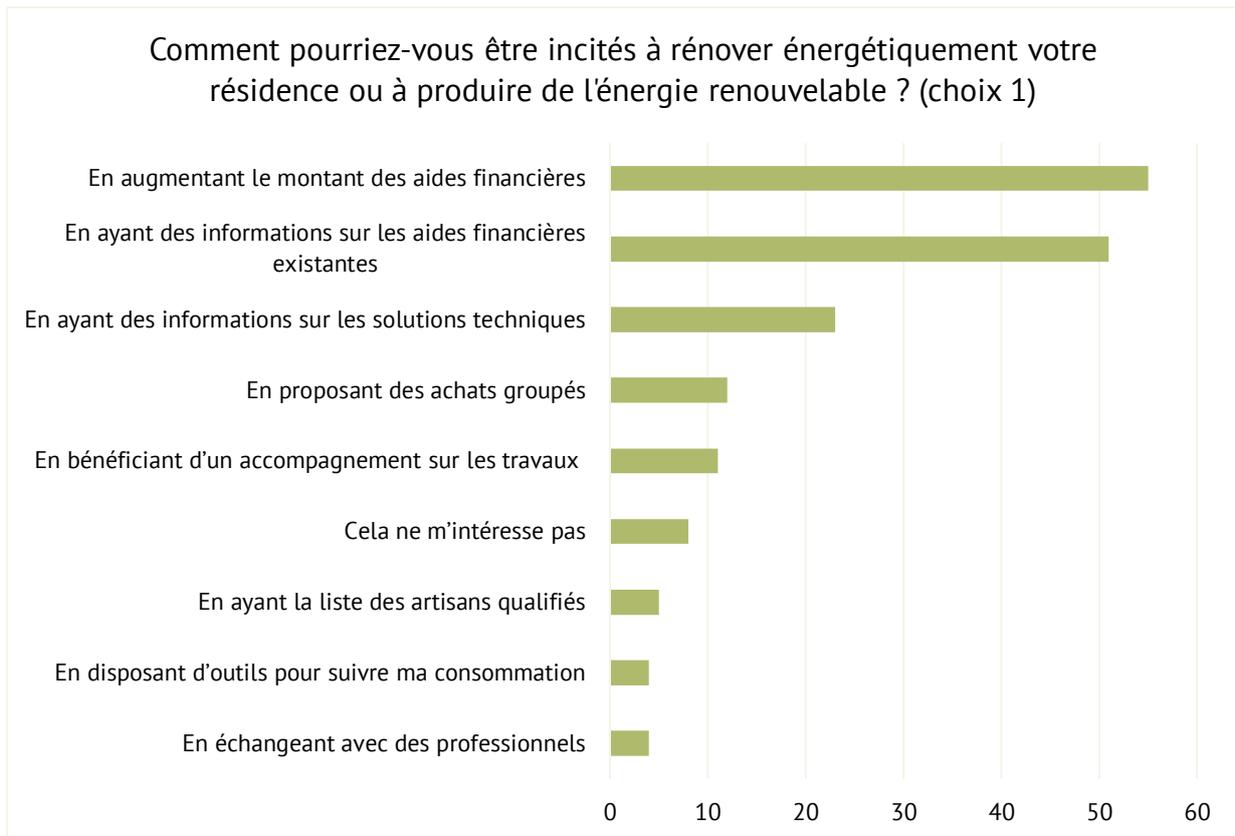


Au global, une majorité des enquêtés a **déjà commencé ou envisage de faire les actions proposées** ! Les freins au changement (« Je ne souhaite pas le faire ») portent majoritairement sur les catégories encadrées en rouge.

Ainsi, les questions du **renoncement à la mobilité** (véhicule à énergie alternative, écotourisme) et des **énergies renouvelables** sont vues comme une **contrainte forte** plutôt qu'une opportunité.

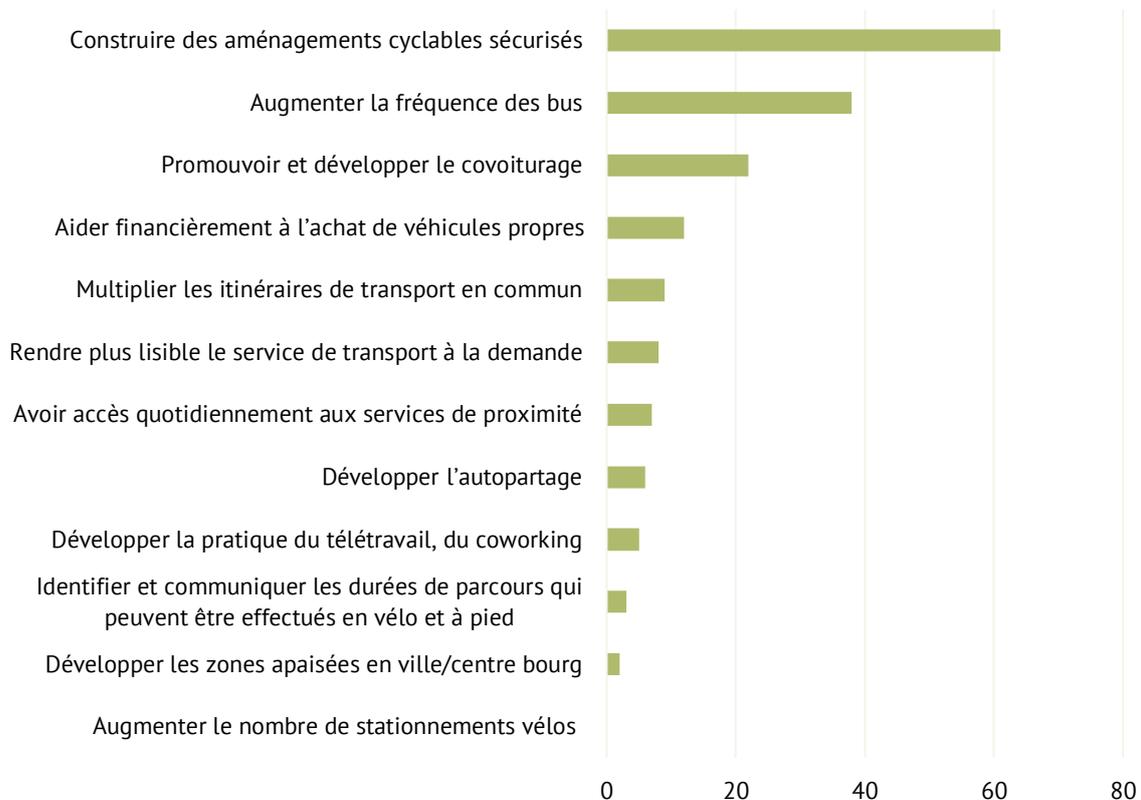
Afin d'encourager les citoyens à agir, deux questions ont été posées sur les actions qui pourraient être mises en œuvre par la CDA sur le sujet de la **mobilité et de la rénovation thermique des bâtiments** (respectivement 36 et 15% des émissions de gaz à effet de serre du territoire). Les choix les plus plébiscités ont été :

**Pour la rénovation** : La mise en lumière des informations sur les aides financières existantes ; l'augmentation du montant des aides financières ; l'accès aux informations sur les solutions techniques et sur la liste des artisans qualifiés et l'accompagnement sur les travaux. Les citoyens de Saintes Agglo sont **donc demandeurs d'information et de moyens financiers** quant à la rénovation de leurs logements.



**Pour la mobilité** : Le développement de la pratique du vélo en construisant des aménagements cyclables sécurisés, l'amélioration de l'offre de transports en commun en augmentant la fréquence des bus et la promotion du covoiturage. Sur ces thématiques plébiscitées, on en conclut que les citoyens ne sont pas réfractaires à l'usage de mobilités partagées ou décarbonées, du moment qu'elles sont **sécurisées, disponibles et organisées**. On remarque **qu'il n'y a pas de réel souhait de modifier ses habitudes de mobilité** comme le développement de l'autopartage ou l'identification de parcours pédestres ou cyclables, ni **de changements structurels** (accès aux services de proximité, développement des zones apaisées en ville/centre bourg, développement du télétravail).

Pour réduire l'impact de mes déplacements, il faudrait plutôt :



Il peut être noté que l'idée de réaménager différemment et de modifier nos pratiques de mobilité n'a pas été plébiscitée dans les choix proposés mais qu'elle apparaît dans les commentaires. Cela est d'autant plus notable que le PLUI de la CDA est en pleine révision.

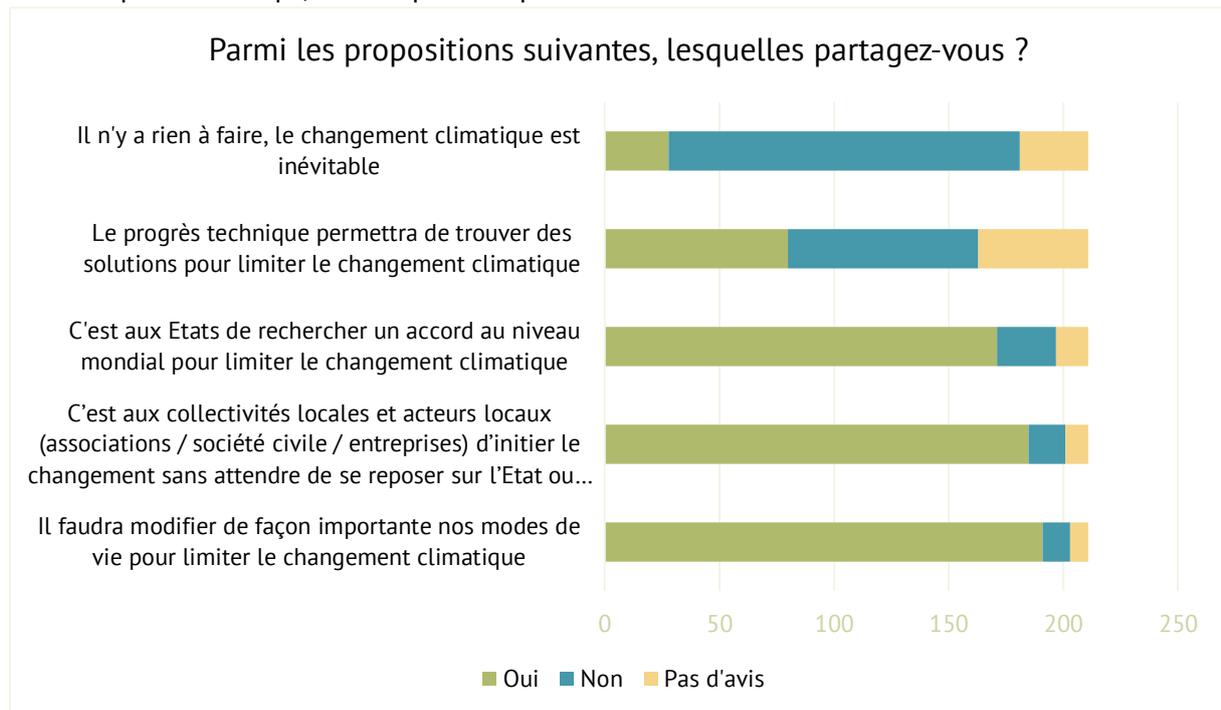
*« C'est un changement de mentalités qu'il faut effectuer. Des campagnes d'information doivent inciter au partage des trajets, à l'usage non systématique de la voiture individuelle, à la promotion des déplacements doux comme bienfait pour la santé, etc. ».*

Pareillement, une question sur les actions qui pourraient être mises en œuvre **pour limiter la pression sur la ressource en eau** a été posée. Les réponses mettent en exergue deux pistes principales : le développement d'un accompagnement pour adapter les habitations à la **récupération des eaux de pluie** et à la **réutilisation des eaux usées**. Les **accompagnements financiers priment sur des changements beaucoup plus structurels** comme la désimperméabilisation des aménagements extérieurs ou la réalisation de travaux pour adapter les habitations au risque inondation.

## 4. Les futurs souhaitables et actions à venir

Le contenu de cette partie est subdivisé en deux axes. Le premier concerne la désirabilité des changements à opérer, ainsi que la façon dont devraient s'opérer ces changements. Le second pose la question des actions qui pourraient et devraient être menées par le territoire en priorité.

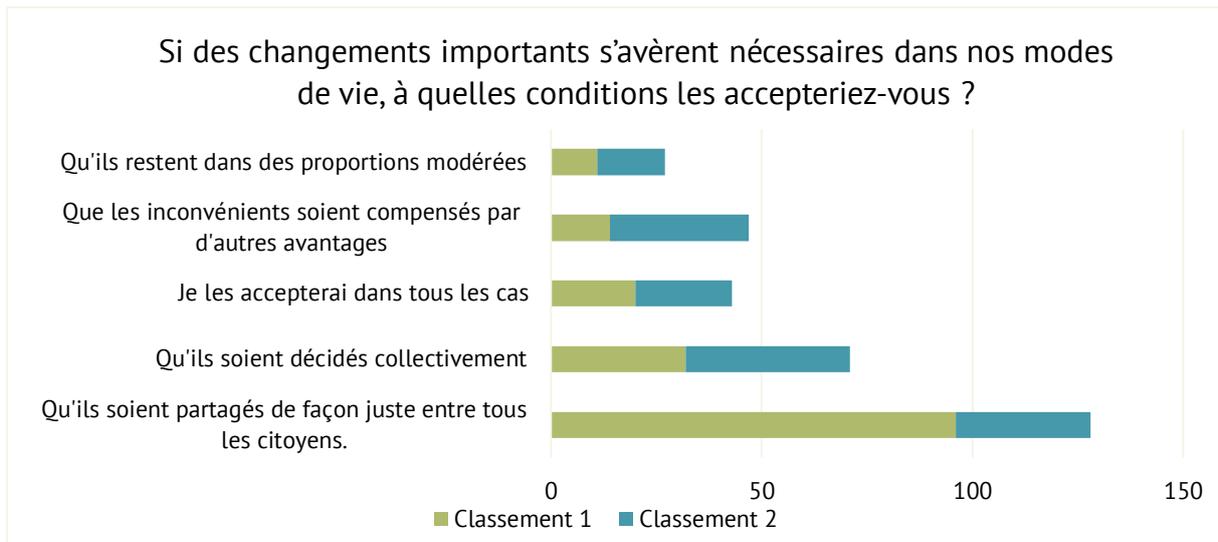
Dans un premier temps, il a été posé la question suivante :



Il peut être conclu que seulement très peu de personnes pensent que le dérèglement climatique est inévitable, ce qui est très positif. Au contraire, beaucoup de personnes considèrent qu'il faudra modifier de façon importante leurs modes de vie pour limiter le changement climatique et que la responsabilité devra être également portée sur les états et les collectivités. **La responsabilité individuelle est donc tout aussi importante que la responsabilité collective au niveau national ou local.** Finalement, le scénario « progrès technique » divise de manière quasi égale entre le oui et le non avec une forte prononciation pour le « pas d'avis ».

Concernant la façon dont ces changements devraient être menés, les réponses se portent très majoritairement sur un partage équitable de ces changements à venir (128/173 personnes) et sur l'idée que ces changements doivent être issus d'une réflexion menée collectivement (71/173 personnes).

**Ces réponses témoignent d'une dynamique positive pour la notion de changement, tant que ce dernier est fait de façon juste et démocratique.**



Deuxièmement, les enquêtés ont pu partager leur opinion sur les changements prioritaires qu'il faudrait mener au niveau du territoire de Saintes Agglo via deux questions. La première, « **Pour vous, quelles sont les énergies à développer en priorité sur le territoire ?** » a donné les résultats suivants :

- Le solaire photovoltaïque (60/173 sur la priorité n°1, 120 votes au total)
- La géothermie (32/173 sur la priorité n°1, 97 votes au total)
- Le solaire thermique (21/173 sur la priorité n°1, 93 votes au total)
- Le bois énergie (21/173 sur la priorité n°1, 64 votes au total)

L'éolien, la méthanisation, aérothermie et hydroélectricité restent très minoritaires dans les réponses. Cependant, **ces choix sont cohérents avec les potentiels de développement d'énergie renouvelable** de Saintes Agglo pour 2050 (dans l'ordre décroissant des principaux potentiels : Solaire photovoltaïque, biomasse, géothermie et biogaz).

Pour la dernière question, il a été choisi de donner la parole aux citoyens. **Selon vous, quelles actions le territoire pourrait-il mettre en œuvre en priorité ?** Cette question a recueilli 52 réponses. Les réponses concernent de manière assez égale **la mobilité, le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique et la sensibilisation aux questions écologiques.**

#### Sur la mobilité :

*« Favoriser le plus rapidement possible la réduction de consommation des énergies fossiles, en favorisant la pratique du vélo par des infrastructures adaptées, en pénalisant les utilisateurs de véhicules thermiques pour des trajets courts ou non indispensables. »*

*« L'aménagement de pistes cyclables sécurisées »*

*« Réduire la place de la voiture dans les centres villes élargis. »*

**Sur le développement des énergies renouvelables :**

*« Il faut généraliser les panneaux en toiture (photovoltaïques et solaires thermiques), même en zone préservée (ABF). Une information et des aides doivent permettre de développer la géothermie, individuelle comme collective. »*

*« Rencontrer les agriculteurs du territoire pour monter des petites unités de méthanisation avec aides »*

**Sur la rénovation énergétique :**

*« Isoler les bâtiments publics, faire respecter les consignes de températures (19° en hiver, 26° en été) »*

*« Parler de la notion de température de confort dans une maison, réduire la consommation d'énergie. »*

**Sur l'agriculture et la ressource en eau :**

*« Faire cesser la production de maïs qui est arrosé non-stop en été, jour et nuit, et qui contribue à la sécheresse en Charente Maritime. »*

*« Obliger les compagnies d'eaux à vérifier le réseau pour réparer les fuites souterraines. Tarification de l'eau en fonction du volume. Interdire les piscines et leur remplissage. »*

*« Tabler sur la plantation de haies et une exploitation raisonnée des coupes pour produire des granulés bois »*

**Sur l'aménagement et urbanisme :**

*« Arrêter de bétonner la ville !! Surtout en zone inondable !!! »*

*« Réalisation d'un centre-ville sans voitures avec mise en place de transports en commun pour desservir la ville »*

**Sur la formation aux enjeux Climat Air Energie :**

*« Financement d'une formation obligatoire sur les enjeux énergies-climat de 20h minimum pour tous les décideurs et responsables dans le public (à minima un jeu de type fresque du climat) »*

*« Aide à l'information et formation à l'adaptation du changement climatique des concitoyens »*

---

*« Inciter les élus à avoir un comportement et une action en faveur de l'écologie et non en faveur de l'électorat »*

---

## 5. Conclusion :

---

Bien que l'échantillon de l'enquête ne soit pas entièrement représentatif de la population de Saintes Agglo, les réponses au questionnaire témoignent d'une **volonté du changement**, dans l'idée de **lutter contre et de s'adapter au changement climatique**. Il y a une réelle préoccupation sur les sujets écologiques, surtout lorsqu'ils touchent au quotidien.

Les résultats révèlent également que les points d'intérêts sont majoritairement portés sur **la mobilité, la rénovation et l'approvisionnement énergétique**. Ce sont des thématiques que l'on retrouvera bien dans le plan d'action du Plan Climat (cf ateliers du 26-27 avril 2023).